



Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

informations complémentaires :

www.cercladesilence.fr

www.lacimade.org

(association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavaur,
de 10h à 11h, le 1^{er} samedi de chaque mois**
contact : André Dumoulin (05 63 70 66 37)

avril
2019

Paris, le 27 mars 2019

communiqué d'Amnesty International France

(extraits)

« Je dors dans la rue. Vous voyez ma tête cabossée, c'est ce qu'ils m'ont fait en Libye. J'ai vu des femmes se noyer avec leur bébé. Là, je ne sais plus quoi penser, je n'ai même plus la force d'y croire. » un jeune migrant camerounais en France

En violation des règles internationales, les autorités françaises ne respectent pas les droits des enfants alors qu'elles sont dans l'obligation de les protéger.

Par ailleurs, en France, **la situation des enfants dans les centres de rétention administrative est particulièrement préoccupante**. La nouvelle loi « Asile et Immigration » a doublé la durée légale de rétention, la portant à 3 mois.

En 2017, des milliers de jeunes migrants non accompagnés sont arrivés en France et **305 enfants** ont été placés en rétention administrative alors qu'ils étaient **40 en 2013**.

Ceux qui sont isolés et privés de protection se retrouvent sans hébergement, sans aide sociale ni soutien psychologique.

L'accueil inhumain et dégradant de ces personnes n'est pas digne des valeurs de notre pays.